

## **Discours du CCST - À l'intention des étudiants de l'Université Laval - Le 6 février 2007**

### **Introduction**

Je suis bien content d'être ici à Québec.

Le professeur Hervouet m'a invité pour parler du Centre de la sécurité des télécommunications, le CST, et de ses activités pour protéger le Canada et les Canadiens. C'est important pour moi de pouvoir parler du CST parce que la plupart des gens ne connaissent pas grand chose de nous. C'est parfois utile de ne pas être bien connu dans le domaine du renseignement mais ça peut causer des défis si les gens se font une mauvaise idée de ce que nous faisons. Avant de commencer, je peux vous assurer que, de retour chez vous ce soir, si vous entendez un clic sur votre ligne téléphonique ou si vous avez l'impression que votre télévision vous regarde, le CST n'y est pour rien : c'est promis!

### **Environnement de menace**

De nos jours, la collectivité de la sécurité et du renseignement du Canada s'intéresse à de nombreuses menaces contre la sécurité de notre pays : le grand nombre d'armes de destruction massive, la présence d'un plus grand nombre d'espions étrangers au Canada et l'augmentation des attaques contre les réseaux informatiques et contre les systèmes essentiels de technologies de l'information - ce sont toutes des questions qui concernent directement le CST.

Je dois dire que depuis dix ans, et certainement depuis les attentats du onze septembre, les services de renseignement des pays de l'Ouest s'occupent surtout de la menace terroriste. La collectivité du renseignement du Canada, y compris le CST, fait la même chose.

Certaines personnes disent que le terrorisme n'est pas nouveau, qu'il existe depuis au moins quinze ans et peut-être même plus. Je suis d'accord, mais je pense que dans le passé, ce n'était pas le type de menace terroriste que représentent maintenant al-Qaïda et ses supporteurs. Nous aimerions bien fermer les yeux, mais la menace terroriste est malheureusement très réelle.

L'été dernier, nous avons arrêté dix-huit jeunes à Toronto et il nous pensons qu'ils étaient sur le point de lancer une série d'attentats à la bombe et de prises d'otages. Ces arrestations donnent encore plus de raisons de croire que les suspects de terrorisme ne sont pas des étrangers venus de loin mais, peut-être, des personnes nées ici, chez nous.

Il y a eu des actes de terrorisme sur le territoire de nos alliés les plus proches. Le Canada figure sur la liste des pays ennemis d'Osama bin Laden. C'est troublant, et on peut penser que c'est une question de temps seulement avant qu'un acte de terrorisme soit mené au Canada.

Il est clair que c'est un défi très difficile de mettre à jour des complots et de prévenir des attaques. Il faut investir beaucoup de ressources et il faut aussi avoir une coordination étroite entre les organismes de la sécurité, du renseignement et de l'application de la loi et les autres partenaires du gouvernement. Les services de renseignement ont un rôle important dans ce processus : ils collectent et rassemblent une grande quantité d'information pour le gouvernement pour former une image claire des intentions et des activités des groupes terroristes.

Sans donner de détails, je peux dire que le CST fait d'importantes contributions dans ce domaine. Le renseignement qu'il fournit sur les cibles terroristes étrangères a très souvent servi pour protéger les Canadiens, leurs intérêts et leurs alliés.

## **Afghanistan**

Le CST aide aussi à lutter contre le terrorisme et contribue à la paix, à la sécurité et à la prospérité internationales en fournissant du renseignement dans le cadre des missions du Canada en Afghanistan.

Je dois dire que la mission du Canada en Afghanistan va plus loin que les opérations militaires. Nous savons que nous ne pouvons pas garantir la réussite en Afghanistan par des moyens militaires seulement. Le Canada envoie donc des diplomates, des experts en développement, des policiers, sans oublier des spécialistes en droit humanitaire, en gouvernance et en démocratie. En fournissant du renseignement pour répondre aux priorités du gouvernement, le CST permet d'analyser les réseaux sociaux. Ainsi, le gouvernement peut mieux atteindre ses objectifs de diplomatie et de développement.

Je peux aussi dire que le renseignement du CST a directement contribué à la protection des troupes canadiennes en Afghanistan contre des attaques terroristes.

## **À propos du CST**

Maintenant, j'aimerais vous en dire plus sur le CST.

Les attentats du onze septembre ont changé notre conception de l'environnement de sécurité international et ont marqué le début d'une transformation en profondeur du CST.

Entre la fin de la guerre froide et deux mille un, le CST produisait surtout des rapports au sujet de la prospérité. Mais depuis deux mille un, les rapports portent surtout sur des questions de sécurité. C'est devenu notre objectif principal.

Depuis six ans, nous avons vu des augmentations de budget et de personnel. Le CST a environ mille six cents employés; c'est cinq cents de plus si on compare à deux mille un. Le budget a aussi beaucoup augmenté. Nous avons maintenant un peu plus de deux cents millions de dollars par an. Nous devons donc être plus transparents et il y a plus d'examins et d'études approfondis du CST.

Le plus gros changement pour le CST a été l'adoption de la Loi antiterroriste en deux mille un. Cette loi nous a donné notre mandat et a mis nos pouvoirs par écrit. C'est la clé qui nous a permis de moderniser nos activités et de rester au courant des nouvelles menaces et des nouveaux défis.

Je vais maintenant vous expliquer ce mandat.

## **Mandat**

Le mandat du CST a trois éléments :

Le CST utilise des technologies et des méthodes de pointe pour intercepter des communications et obtenir du renseignement étranger. Selon les priorités approuvées par le gouvernement, le CST fournit du renseignement à des centaines de clients partout au gouvernement fédéral. Ce renseignement aide nos clients à mieux comprendre les enjeux mondiaux. Il soutient leurs décisions. Il contribue à l'élaboration des politiques étrangères et des politiques de défense du Canada. Plus important encore, il permet de protéger notre pays et ses citoyens.

Le CST fournit des conseils, des recommandations et des services pour aider à protéger l'information électronique du gouvernement. Le CST est l'autorité du gouvernement dans ce domaine et nous avons l'expertise qu'il faut pour protéger l'information sensible et les produits, les systèmes et les réseaux TI. Le CST aide à protéger l'information et l'infrastructure de la plus grande importance pour le Canada. Beaucoup de pays ont des technologies aussi sophistiquées que les nôtres et ils font de gros efforts pour essayer d'exploiter nos systèmes. C'est pourquoi notre travail est tellement important.

Le CST aide aussi les organismes fédéraux chargés de la sécurité et de l'application de loi mais il le fait en respectant leur mandat. C'est une autre façon d'utiliser l'expertise technique du CST dans des domaines comme la cryptologie et la sécurité des TI.

Depuis la Deuxième Guerre mondiale, le CST a des liens étroits avec les États-Unis, la Grande Bretagne, l'Australie et la Nouvelle-Zélande pour mener à bien son mandat. En français, notre nom est la collectivité des cinq, en anglais « 5-eyes », et le Canada bénéficie beaucoup de ce partenariat unique.

### **Hiérarchie et cadre de responsabilité**

Le CST doit faire rapport au Parlement en passant par le ministre de la Défense. Il est responsable des activités du CST et nous dit comment exécuter notre mandat. Comme chef du CST, je relève du ministre en passant par deux sous-ministres : la conseillère nationale pour la sécurité, Margaret Bloodworth qui est responsable des politiques et des activités du CST, et le sous-ministre de la Défense nationale, Ward Elcock qui s'occupe des questions financières et administratives.

Il y a aussi un mécanisme d'examen important : le bureau du commissaire du CST. Le commissaire examine nos activités pour être sûr que le CST respecte les lois canadiennes, et il enquête sur les plaintes. Le commissaire a accès à tout le personnel, à toute l'information et à tous les documents du CST. Il donne un rapport annuel au ministre de la Défense nationale qui le présente au Parlement. Si le commissaire pense que des activités du CST ne respectent pas la loi, il doit le déclarer au ministre et au procureur général.

Depuis que le bureau du commissaire a été établi en mille neuf cent quatre-vingt seize, tous les rapports disent que, selon les activités examinées, le CST respecte la loi.

Le premier commissaire du CST, l'honorable Claude Bisson, était juge en chef, à la retraite, de la Cour Supérieure du Québec. Le commissaire suivant, l'honorable Antonio Lamer, était juge en chef, à la retraite, de la Cour suprême du Canada. Le commissaire actuel, l'honorable Charles Gonthier, était juge, à la retraite, de la Cour suprême du Canada.

### **Mythes**

Il y a beaucoup de rumeurs au sujet du CST. Il y a une rumeur qui dit que nous demandons à nos partenaires de la collectivité des cinq de cibler pour nous des communications canadiennes ou que nous ciblons leurs citoyens pour leur compte. Je peux vous dire que c'est faux.

Une autre rumeur dit que nous sommes un aspirateur géant, qui écoute toutes les conversations téléphoniques et qui regarde tous les courriels. De nos jours, il y a un milliard de personnes qui utilisent l'Internet. Ils envoient plus de cinquante milliards de courriels par jour. C'est complètement absurde de penser que le CST peut traiter des communications qui ont un si grand volume, une si grande variété, qui vont si vite et qui sont aussi complexes. Surtout pour un organisme de notre taille.

### **Défi**

Il y a quelques minutes, j'ai dit que le CST a beaucoup changé depuis le onze septembre. Je suis fier de nos progrès et de nos résultats, mais il y a encore des obstacles importants à surmonter.

Le CST subit des pressions pour offrir encore plus de produits et de services. Dans le domaine de la sécurité des TI, les ministères et organismes sont de plus en plus nombreux à demander notre aide pour bien protéger leurs systèmes et leurs réseaux informatiques. Mais nos ressources sont limitées et nous pouvons aider seulement les organismes qui ont les besoins les plus urgents.

Le CST doit aussi évoluer au même rythme que les technologies.

Il faut suivre les dernières découvertes technologiques pour mener à bien nos activités. Et pour pouvoir profiter de l'expertise de nos alliés et assurer les échanges, il faut faire comme eux et améliorer et moderniser nos outils.

Enfin, il faut absolument relever le défi et trouver un équilibre entre la sécurité et les droits et libertés personnels. Après le onze septembre, des gouvernements ont été critiqués, y compris le Canada, pour avoir pris trop vite des mesures importantes et sévères contre le terrorisme. Mais il est évident que les gouvernements ont besoin de nouveaux outils pour défendre leurs citoyens contre des menaces qui ne sont pas claires mais qui sont dangereuses. C'est un équilibre difficile mais il faut absolument que les démocraties libérales le trouve.

Je le répète : le CST prend très au sérieux son obligation de protéger la vie privée des Canadiens. Il a en place des procédures complètes pour assurer que ses activités respectent la loi. Tous les employés du CST veulent vraiment respecter les lois et les droits de la Charte. Ils reçoivent beaucoup de formation et de conseils dans ce domaine.

## **Conclusion**

Nous avons beaucoup de défis mais je suis toujours impressionné par l'esprit de corps, l'enthousiasme et le dévouement de nos employés. Nous ne pouvons pas faire d'erreur quand une vie est en jeu. Notre principal objectif est de protéger les Canadiens. C'est le travail peu connu des femmes et des hommes talentueux du CST, vingt-quatre heures par jour, sept jours par semaine.

J'encourage tout le monde ici d'envisager une carrière au CST. Vous n'avez pas besoin d'étudier en informatique ou en mathématiques – la plupart de nos employés n'ont pas étudié dans ces domaines. Nous avons des employés avec des diplômes en sciences politiques, en histoire, en sciences sociales, en droit, en philosophie... je peux même vous dire qu'un de nos meilleurs analystes a un doctorat en littérature. Ce sont des cerveaux que nous voulons. La collectivité de la sécurité et du renseignement cherche toujours des personnes compétentes. Il suffit d'avoir un intérêt dans la sécurité et une capacité à penser.

J'aimerais remercier le professeur Hervouet de m'avoir invité à l'Université Laval et merci à madame Gauthier et à vous tous et toutes d'être venus. Je suis maintenant prêt à répondre à vos questions.